

G RAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.

L'APRUM, ses 27 ans et ses points forts

Après avoir occupé pendant près de 27 ans le poste (électif annuel!) de président de l'APRUM, j'en arrive à la toute veille du moment où je passerai le « témoin de la fonction » à des mains plus jeunes et plus robustes. L'occasion se prête tout naturellement au rappel des points forts de la présence de l'Association sur le campus; voilà pourquoi je présente, ci-après, les trois grands secteurs où l'APRUM a joué et continue de jouer un rôle significatif, à savoir
1— les grands dossiers, 2 — les relations de l'APRUM avec ses membres et, 3 — la présence de l'APRUM au sein de la collectivité universitaire.

Au préalable, il pourrait être intéressant de signaler le rôle qu'ont joué quelques collègues – dont notamment Gérard de Montigny et Jean-Paul Lussier (médecine dentaire), Robert Garry (géographie), Marcel Rinfret (chimie), Maryvonne Kendergi (musique) et Édouard Pagé (biologie) – et les gestes qui ont conduit à la création (1983) de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM).

LES GRANDS DOSSIERS

RRUM (Régime de rentes de l'UdeM)

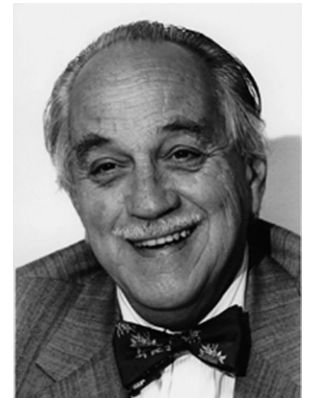
SOMMAIRE

1. L'APRUM, ses 27 ans et ses points forts
- 4 à 10. Hommages à Jacques St-Pierre
11. Les collègues publient

D'entrée de jeu, l'APRUM s'est intéressée au rôle que le Comité de retraite du RRUM joue dans la communauté universitaire; conséquemment, elle fit pression auprès des responsables du Régime pour que

le Comité de retraite fasse une place à un représentant des membres retraités du corps professoral. Dans un premier temps, ledit Comité admit le collègue Roger Comtois (droit) à titre d'observateur, puis, ayant élargi sa composition, l'accueillit à titre de membre régulier.

Les conditions relatives aux cotisations à verser au Régime – 5 % du salaire pour les individus et 8 % de la masse salariale pour l'UdeM – de concert avec le très petit nombre de bénéficiaires au cours des premières années, ont conduit à l'apparition de surplus substantiels. Il convient de noter l'ouverture d'esprit des autorités du Régime qui ont accepté de consacrer ces surplus à la bonification des conditions offertes aux membres du Régime.



Note. On pourrait signaler ici, les améliorations apportées successivement aux paramètres qui régissent l'application des dispositions de certains règlements du Régime; par exemple : la base sur laquelle repose le calcul de la pension à verser – initialement le salaire moyen touché au cours de la carrière – a été modifiée pour signifier successivement le salaire moyen versé au cours des 20, 10, 5 ou 3 « meilleures » années. Il en est de même pour les conditions et les modalités selon lesquelles partie de la rente est versée aux « ayants droit ».

D'une façon toute particulière, l'APRUM a fait pression pour que, dans l'attribution des surplus observés, une juste part soit faite aux membres « inactifs » (inactif : membre retraité). Et c'est ainsi que, périodiquement et dans des conditions précises, les rentes versées ont été indexées au niveau de la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC). Ces indexations ponctuelles ont eu comme conséquence l'introduction dans les règlements d'une clause qui stipule que toute utilisation du surplus observé doit être

utilisée EN PRIORITÉ pour la bonification des rentes versées.

Note. Les circonstances étant favorables en matière de surplus actuariels, le Régime a été en mesure d'accorder, périodiquement, une garantie quant au niveau d'indexation des pensions versées lequel est passé de 50 % à 75 % de l'augmentation de l'Indice IPC. Pour certaines périodes, le niveau d'indexation a été de 100 %. Il faut, à ce sujet, signaler le rôle que notre représentant, le collègue Robert Brunet, joue au Comité ainsi qu'à son Comité de placement.

Assurance-santé

L'APRUM a suivi de près l'évolution du programme collectif d'assurance-santé que l'Université offre à ses « salariés ». Ce programme, qui comprend une entente paraphée annuellement par l'Université et par l'Assureur (Croix Bleue), fait l'objet à l'interne d'échanges entre, d'une part, des représentants de l'UdeM et, d'autre part, des représentants des syndicats, associations et autres organismes qui regroupent certaines autres catégories du personnel de l'établissement.

Le cas des personnes qui passent du statut de « salarié » à celui de « retraité », n'étant pas couvert par les ententes collectives, a retenu l'attention de l'APRUM tout particulièrement pour celui des personnes de 65 ans ou plus. Cette limite d'âge (65 ans) est étroitement associée à une disposition de la loi relative à la décision que doit prendre toute personne de cet âge quant à son appartenance au Régime d'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Les démarches entreprises par l'APRUM auprès de la Direction des ressources humaines (DRH) ont conduit à la création d'une entité qui regroupe toutes les personnes retraitées de 65 ans ou plus. L'étude des conditions relatives au contrat qui lie l'UdeM et Croix Bleue dans ce cas est effectuée par un comité où le collègue Robert Cléroux joue un rôle significatif.

La décision de ne pas inclure dans le contrat une clause au sujet de la notion d'assurance-voyage – laquelle obligerait TOUS les participants à partager les coûts impliqués – a permis de maintenir à un niveau raisonnable – un programme intéressant quant à l'ampleur des avantages coutumiers offerts aux cotisants.

Droits et privilèges

Le passage des collègues au statut de « non salarié » entraîne une certaine rupture avec l'Université, à tout le moins au plan des services que l'Université offre à ses salariés. L'APRUM s'est employée, au fil des ans, à identifier les services – et les modalités afférentes à leur utilisation – aux-

quels ses membres aimeraient continuer d'avoir accès. Les échanges avec les responsables desdits services ont conduit le Comité exécutif à adopter, le 20 juin 1995, un document qui précise les « *Droits et privilèges offerts aux professeurs retraités* ». On y fait allusion, notamment, à l'accès aux bibliothèques et à la DGTIC ainsi qu'à l'exonération des frais de scolarité. Tout dernièrement, la DRH a produit un texte qui précise les dispositions relatives à certains éléments du document du Comité exécutif. Il est évident que tout ce secteur continuera de retenir l'attention de l'APRUM car de nombreux « irritants » continuent de « gâcher » la vie des personnes qui passent à la retraite.

RELATIONS DE L'APRUM avec ses membres

La qualité et l'ampleur des relations que l'APRUM entretient avec ses membres se sont bonifiées substantiellement au cours des années. Trois éléments méritent d'être mentionnés dans ce contexte.

La missive du président

La lettre quasi mensuelle que le président envoie aux membres de l'APRUM s'est progressivement enrichie. On y trouve, outre des allusions aux nombreux événements susceptibles de les intéresser, des notices nécrologiques relatives aux décès des membres de l'APRUM survenus récemment. Le président, qui en a longtemps assuré la rédaction, se réjouit de la contribution que lui apporte maintenant Michel Lespérance, secrétaire général émérite de l'UdeM, que l'APRUM a accueilli à titre de membre honoraire. Voilà un exemple de coopération fructueuse.

Le bulletin

Désireux d'élargir le spectre des sujets couverts par la missive présidentielle, le Conseil prit la décision (printemps 2000) de créer un bulletin et d'y consacrer les ressources provenant d'une légère augmentation (5 \$) de la cotisation.

Le premier numéro de ce bulletin, paru à l'automne 2000, comprenait outre le mot du président, une chronique rédigée par le recteur Robert Lacroix, un billet du collègue Guy Couturier : *Syrie, Terre de civilisation* ainsi que des propos « amusants » tirés de la petite histoire de l'Université.

Dans le but de faire ressortir l'« esprit » qui convient à la teneur des textes du bulletin, le Conseil a décidé, dès la parution du deuxième numéro, de le nommer Grains de sagesse et d'y ajouter, en exergue, le joli texte de Jacques Boucher : *Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.*

Fort de l'intérêt suscité par les textes d'« allure littéraire » parus dans les premiers numéros des Grains de sagesse, le Comité de rédaction du bulletin décida 1 — de créer une section où seraient commentées les publications des collègues et, 2 — d'en confier la responsabilité à Jean Cléo Godin du Département des littératures de langue française. C'est ainsi que, depuis l'été 2004, ce collègue signe l'intéressante chronique « Les collègues publient ».

Le site web de l'APRUM

Après s'être joint au Conseil de l'APRUM à titre de conseiller (juin 2000) Jean-Robert Derome (physique) a pris la relève de Pierre Couillard (octobre 2000) au poste de trésorier. Il entreprit alors de créer de toutes pièces le site web de l'APRUM. Il y introduisit progressivement les données d'archives de l'Association et fit place, accessibles via une page d'accueil plaisante à consulter, à de nouvelles rubriques telles : les plus récentes nouvelles, la dernière missive du président, les renseignements relatifs au financement des universités ainsi que le rôle significatif que joue la Direction de l'Université sur les scènes locale, nationale et internationale.

Je signale la présence dans le site d'une rubrique exceptionnelle : « À l'honneur », qui fait état des « grandes distinctions » dont font l'objet les membres de l'APRUM : éméritat, Prix du Québec, Ordre national du Québec, Ordre du Canada, Palmes académiques... Le site, qui continue de s'enrichir par les bons soins de son « webmaître », est devenu un instrument privilégié pour la transmission, aux membres de l'APRUM, des renseignements les plus pertinents. Bravo ! et merci Jean-Robert.

L'APRUM PRÉSENTE DANS LA COLLECTIVITÉ UNIVERSITAIRE

L'APRUM suit de près les événements qui touchent la vie de la collectivité de même que celle des personnes qui la composent. En voici quelques exemples.

Cas des individus

Dans ce cas, l'APRUM présente aux personnes affligées par un décès des condoléances assorties de remarques pertinentes. Il en va de même pour les nominations et promotions à des postes relativement importants tout autant pour le corps professoral que pour le personnel de soutien ; félicitations et assurances de collaboration font alors partie des propos formulés.

Cas général

L'APRUM n'a pas manqué de commenter, avec la vigueur requise, les événements majeurs susceptibles d'affecter la vie de l'Université. Il en est ainsi à l'interne : négociations collectives, arrêt de travail ; nomination du recteur (rectrice) ; frais de scolarité, etc., à l'externe : décrets sur la politique de gouvernance des universités ; frais de scolarité ; travaux des Commissions parlementaires, etc.

Diffusion des Grains de sagesse

L'APRUM distribue, à titre gracieux, des exemplaires des Grains de sagesse à la direction de l'Université, à celles des facultés et des départements (écoles) ainsi qu'aux personnes responsables des principaux services. L'accueil a été des plus chaleureux.

Cas très particulier : Pavillon Roger-Gaudry

S'étant étonné du fait que, d'une part, plusieurs édifices de l'UdeM sont désignés par un nom (soit celui d'un universitaire remarquable, soit celui d'un donateur dont la contribution aux activités de l'UdeM est significative), et que, d'autre part, l'édifice conçu par l'architecte Ernest Cormier est demeuré « anonyme », le Conseil décide d'intervenir. Conséquemment, il adopte dès janvier 1999 une proposition à l'effet d'utiliser le nom de Roger Gaudry, universitaire de réputation internationale, pour désigner cet imposant édifice.

Prenant note du décès de Roger Gaudry survenu le 7 octobre 2001, le Conseil reprend contact avec le dossier et amorce des échanges prometteurs. Donnant suite à l'article qu'il signe dans FORUM (15 octobre 2001), Jacques St-Pierre, par son texte *Dis moi ton nom* paru dans les Grains de sagesse (printemps 2002), présente un plaidoyer en faveur de la proposition de l'APRUM. Les consultations et les échanges avec les parties intéressées amènent l'Université à faire sienne la proposition de l'APRUM et à décider d'associer l'inauguration du Pavillon Roger-Gaudry aux réjouissances qui accompagnent les célébrations du 125^e anniversaire de l'UdeM. La cérémonie a lieu le 10 décembre 2003 en présence de tous les intéressés.

EN BREF

Oui ! l'APRUM est bien présente à l'UdeM.

Jacques St-Pierre

Mon cher Jacques

Rappelle-toi. En 1959, jeune actuaire de formation, j'entrais au corps professoral du Département de mathématiques. Toi, premier Canadien français titulaire d'un doctorat en statistique, tu étais déjà un pilier du Département. Nos spécialités ayant quelques liens, tu as bien voulu me traiter en ami et m'associer à tes nombreux projets. Je n'avais pas de voiture mais, par un heureux hasard, j'habitais près de chez toi. Tu n'as pas hésité à te constituer mon chauffeur ! Cela m'a valu des heures irremplaçables au cours desquelles tu m'as appris l'importance du rôle d'un universitaire dans notre société et les qualités qui font un bon enseignant – et j'ai vite constaté que tu étais le professeur le plus apprécié des étudiants de notre Département !

Tu m'as aussi appris qu'une université ne peut grandir que si elle accorde à ses professeurs une pleine liberté de pensée et d'expression et que si elle leur offre des conditions d'exercice et de vie équitables et raisonnables. Ce sont ces convictions qui vous ont menés, toi et quelques éminents collègues, avant même la Révolution tranquille du Québec, à vous battre pour révolutionner notre Université. Avec tes collègues, tu as créé l'Association des professeurs de l'UdeM, dont tu as été le premier président. Tu as réussi à arracher, de haute lutte, que soit établie une échelle de traitement qui reconnaissait la valeur de la contribution de tous les professeurs et qui mettait fin aux usages arbitraires et discrétionnaires. Puis, il y a eu l'établissement du fonds de pension, du régime d'assurance. Les professeurs d'aujourd'hui ne peuvent sans doute pas mesurer la détermination et l'énergie que tu as dû mettre pour gagner ces batailles. Souvent, matin ou soir, dans ta voiture, tu explosais de rage et me disais l'incompréhension des dirigeants ecclésiastiques qui menaient l'Université comme un grand collège classique. J'admirais la force de tes convictions et ta ténacité. J'aimerais que tous, y compris ceux qui n'en ont pas été témoins, t'en rendent hommage.

Professeur et chercheur, tu l'as été pleinement. Statisticien, tu étais convaincu que tu devais te mettre au service de tous les collègues (de quelque faculté qu'ils soient) dont les travaux de recherche pouvaient bénéficier d'une planification d'expérience et d'une analyse statistique de données conduites selon des principes scientifiques établis. Alors, chose étonnante dans nos années 50, tu as fait de ton bureau un Centre de consultation. Tu es parvenu à créer un petit Centre de calcul, au Département de mathématiques, doté d'un ordinateur qu'on qualifierait

aujourd'hui de primitif (sa mémoire centrale comptait... 4 096 mots !) Tu as publié plusieurs articles avec des collègues d'autres facultés ; certains ont été primés.

C'est à partir de ces premières réalisations que tu as compris que pour demeurer une grande institution, l'Université de Montréal, dans ce domaine nouveau de l'informatique, ne pouvait se permettre aucun retard par rapport aux autres grandes universités canadiennes, comme Toronto, Waterloo, ou Vancouver. Alors tu m'as demandé de réaliser, avec notre collègue Jean Baudot, une grande enquête sur les besoins futurs en calcul. Fort des résultats de cette enquête, menée auprès d'une trentaine de chercheurs réputés, et surtout grâce à l'immense crédibilité que tu t'étais méritée auprès de la Direction de l'Université et des organismes subventionnaires, tu nous as dotés d'un véritable Centre de calcul, ouvert à toute la communauté universitaire. Tu en as été le premier directeur, tu en as recruté le personnel et tu lui as inculqué l'esprit de service qui est toujours demeuré le sien. Visionnaire encore, tu as compris l'importance que prendrait l'informatique comme science en soi et tu as conçu le projet d'un Institut d'informatique. Tu m'as demandé d'élaborer un programme de maîtrise, puis de baccalauréat (plus tard viendra le doctorat) à partir des recommandations des organismes internationaux œuvrant dans ce nouveau domaine. Curieusement, un grand nombre de collègues de ces années 60 ont été longs à entrevoir le bien-fondé de cette entreprise.

À nouveau, avec l'appui de quelques collègues (économistes, linguistes, juristes, administrateurs et autres) tu as obtenu gain de cause. L'unité n'a pas obtenu le statut d'institut indépendant, mais celui d'un département de la Faculté des sciences... pas comme les autres : son budget n'était pas intégré à celui de la Faculté, il nous était attribué directement. Cette grande victoire a permis de développer rapidement ce nouveau Département que tu as dirigé pendant trois ans, avant de me le confier. Tu étais appelé à d'autres fonctions.

Je me suis limité à raconter les années 60. Celles durant lesquelles j'ai eu l'honneur de travailler sous ta direction et le bonheur de devenir ton ami. J'ai la certitude que toute ma carrière est une suite de ce que tu m'as appris. Ici, je ne peux dire qu'un petit merci. J'aimerais qu'il pèse aussi lourd que tout ce que tu as fait pour notre Université !

Je laisse à d'autres le soin de faire le rappel des années subséquentes. Mais je ne voulais pas qu'on oublie qu'avant l'APRUM il y a eu l'APUM. Et la valorisation du statut de professeur. Et j'aimerais bien qu'au cours des jours qui viennent, ceux qui vont te croiser se disent : « Tiens ! Lui, c'est le père de l'informatique à l'UdeM ». Je te salue respectueusement, mon

Pierre Robert

Un homme d'exception

C'est avec beaucoup de gratitude que je rends hommage à M. Jacques St-Pierre, un pionnier dévoué et bâtisseur légendaire qui a consacré plus de 60 ans à faire de l'Université de Montréal un leader du haut savoir.

Du génie visionnaire de ce professeur émérite ont émergé des innovations qui nous ont permis d'exceller et de nous distinguer : le Centre de calcul en 1964, le Département d'informatique et de recherche opérationnelle en 1966, la Direction de l'enseignement de service en informatique en 1984 et l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal dont il est le président inépuisable depuis juin 1984.

En plus des hautes fonctions administratives qu'il a occupées, il a généreusement contribué à de nombreux conseils et comités universitaires, de même qu'au succès des fêtes du 125^e de son alma mater. Son rôle déterminant dans le développement scientifique du Québec a été reconnu avec justesse par l'Ordre du Canada et l'Ordre national du Québec.

Homme de passion et de réseau, véritable mémoire de notre institution, son ouverture, sa sagesse et ses bons conseils ont grandement bénéficié à l'Université de Montréal. Je tiens à lui offrir mes remerciements les plus sincères et mes meilleurs souhaits pour l'avenir. Et je souhaite bonne chance à l'APRUM qui devra relever le défi de trouver quelqu'un de son envergure pour prendre le relais !

Guy Breton

Un bien cuit?

Lorsque Jacques Boucher m'a demandé d'écrire ce texte, j'ai immédiatement pensé à la formule du bien cuit. Mais comment faire frire un homme toujours affable, accueillant, chaleureux, etc, au verbe imagé, un poète, un scientifique, un littéraire égaré, ce dont il est conscient, toujours bien mis sans être une carte de mode, avec une pensée à la boutonnière dès que son parler le lui produit, faisant preuve d'une déférence et d'un respect d'autrui rares pour un homme de son calibre, au point de parler de sa conjointe en l'appelant madame suivi du nom de son premier conjoint. Mission impossible. Il s'agit en fait d'une espèce d'homme qui ne se fait plus, l'un de ces primates super évolués que l'on ne peut critiquer sans se mettre un doigt dans l'œil. Aux réunions du lundi du comité de régie de la direction de l'Université, consacrées en priorité et presque exclusivement à la préparation des réunions du Conseil, du Comité exécutif et de l'Assemblée universitaire, il s'avérait le meilleur joueur de poker de toute l'équipe. Planant au dessus des contingences, il ne perdait pas son temps en bavardages futiles, préférant laisser le plancher au secrétaire général ainsi qu'au recteur qui en profitaient. Mais il était le premier à venir à la rescousse d'un collègue en difficulté avec un dossier. Fin conciliateur, excellent négociateur, doté d'une intelligence qui lui permettait de saisir l'essentiel des questions, quelle que soit leur complexité, il a réussi à faire de

la planification alors qu'il ne contrôlait pas l'allocation des ressources. Celle-ci relevait du Comité du budget, plus particulièrement du vice-recteur aux affaires professorales. Il a su habilement contourner cette situation défavorable. C'est ainsi que Jacques, moi-même et nos adjoints, à son invitation, avons planifié dans la salle de réunion A, voisine de son bureau, le développement des départements et facultés, le midi, en mangeant du poulet St-Hubert arrosé d'un vin rouge bon marché.

Cher Jacques, vieux complice, qui m'a fait découvrir l'Université au début de ma carrière, en me faisant travailler sur des comités de l'Association des professeurs, je te voyais comme le président perpétuel de l'APRUM, au même titre que les illustres immortels de l'Académie française. De toute façon, dans ma petite tête, tu demeureras pour l'éternité un pionnier de l'UdeM : Département d'informatique ; Association des professeurs de l'UdeM, précurseur du SGPUM. APRUM et premier vice-recteur à la planification... Pour ceux qui connaissent bien les mœurs de notre Université, le niveau des attentes quant à la reconnaissance institutionnelle des mérites des artisans qui ont façonné notre université à partir des années 65-70 est peu élevé. Mais ceux qui ont travaillé de près avec eux le savent et ne l'oublieront pas. C'est pourquoi, frère Jacques, tu demeureras dans notre mémoire collective. Chaleureusement et sans rancune, car tu as le sens de l'humour.

Louis-Marie Tremblay

La poursuite de l'excellence

Pour moi, trois choses caractérisent Jacques : sa rigueur, sa poursuite de l'excellence et son attachement indéfectible à son institution, l'Université de Montréal. Lorsqu'en 1984 Paul Lacoste, alors recteur, me demanda de présider un comité qui tenterait d'évaluer la place de l'Université de Montréal dans le système universitaire canadien, je lui demandai quelques jours de réflexion. La première personne que je consultai, pour savoir si je devais accepter ce mandat, fut Jacques. Ayant été le premier responsable de la planification au sens moderne du terme, il avait mis en place tous les instruments et le service requis pour appuyer une telle démarche. Et son Bureau de la recherche institutionnelle devint la cheville ouvrière de notre comité. Il l'avait construit à son image : rigoureux, efficace et pragmatique. Sans les travaux préalables de Jacques et l'expertise du Bureau de la recherche institutionnelle, le Rapport Lacroix n'aurait pu être rédigé.

Lorsque vint le moment de choisir le titre de ce Rapport, c'est sans hésitation que nous avons opté pour *La poursuite de l'excellence*. Nous parlions bien de poursuite, car à la vue des résultats de nos diverses études comparatives, nous avons compris comment la génération de pionniers à laquelle appartenait Jacques avait, dans des conditions extrêmement difficiles, tout mis en place pour cette poursuite de l'excellence.

Enfin, lorsque j'acceptai la fonction de recteur en 1998, je rencontrai encore une fois Jacques pour profiter de sa vaste expérience. Ce que je retins de cette rencontre c'est à quel point il aimait cette grande institution et combien il était heureux que je partage ce profond attachement à l'Université de Montréal. Et il avait raison, il ne suffit pas de connaître notre université pour la diriger, il faut aussi l'aimer.

Jacques a été pour moi un phare, un mentor et une inspiration et je suis convaincu qu'il en fut de même pour beaucoup d'autres.

Merci Jacques.

Robert Lacroix

Un immense merci

Je travaille très étroitement avec Jacques St-Pierre depuis 1968, 43 ans, toute une vie ! Il n'a jamais cessé de m'étonner. À l'occasion de cet hommage, je me suis repenché sur cette extraordinaire carrière universitaire. « Cher Jacques, tu n'as jamais cessé de m'étonner ».

Le nombre de « premières » que compte ce cheminement (qui remonte aux années cinquante) a de quoi nous faire perdre le souffle. Comment un seul homme a-t-il pu laisser derrière lui autant de créations originales qui aujourd'hui sont au cœur de l'Université de Montréal et de la communauté scientifique ? Le Département d'informatique, le Centre de recherches mathématiques, le Centre de calcul, l'Association des professeurs, notre régime des rentes, le vice-rectorat à la planification, etc etc... et la présidence de l'APRUM pendant 27 ans...

Nous sommes tous frappés par ta gentillesse, ton nœud papillon, ta pensée à la boutonnière, ta sagesse, ton sourire. Et c'est vrai. Mais ce qui se cache derrière ce « bon enfant », c'est l'audace, l'énergie et une volonté de fer. Quand Jacques veut quelque chose... et j'en sais quelque

chose... !!!

L'UdeM des années mérovingiennes était moins bureaucratique et plus simple qu'elle ne l'est devenue. Mais à cette époque, les moyens financiers, humains et institutionnels étaient quasi inexistantes. Et surtout, sauf chez quelques rares géants de la trempe de Jacques St-Pierre, la conscience de poser les premières balises d'une très grande aventure était quasi absente. Que les tâtonnements de l'époque puissent déboucher sur des réalisations scientifiques et humaines aussi spectaculaires ne semblait pas effleurer l'esprit de personne sauf... et il fallait cette immense volonté, cet acharnement de Jacques St-Pierre pour mettre au monde cette université balbutiante. « Un monde de projets... ».

Un dernier mot, cher Jacques. Sans ta présence, ma vie universitaire (ma vie tout court), n'aurait pas été ce qu'elle a été. À chaque étape, à chaque tournant, tu étais là, mine de rien... C'est un honneur d'avoir navigué dans ton sillage, d'avoir appris à naviguer grâce à toi. Un grand plaisir aussi. Et puisque les dieux de l'Olympe m'ont désigné, c'est avec fierté et un peu d'inquiétude que j'accepte le mandat de te succéder à la présidence de l'APRUM. Un immense merci.

Jacques Boucher

Homme de devoir et homme de cœur

Vouloir rendre hommage à Jacques St-Pierre sans tomber dans les lieux communs relève peut-être de l'exploit. À première vue il semble en effet que tout a été dit sur cette personne d'exception incluant bien sûr, tous les superlatifs connus. Je me joins au concert d'éloges qui lui est adressé et ne peux qu'endosser les propos à son endroit référant à la contribution immense qu'il a faite à notre société et à notre institution tout au long des derniers 70 ans.

Il est cependant deux aspects qui m'ont touché plus particulièrement : l'homme de devoir et l'homme de cœur.

L'homme de devoir sait faire les choses avec constance, rigueur et élégance, sans se vanter, sans se mettre de l'avant. En tant que secrétaire de l'APRUM j'ai été frappé par tout ce que Jacques faisait comme président et permanent de l'Association sans jamais le rappeler ou le souligner. Par exemple, au cours des trois dernières années alors que j'agissais comme secrétaire de l'APRUM, je peux affirmer que Jacques St-Pierre a toujours répondu aux courriels que je lui envoyais à l'intérieur des 48 heures consécutives à leur expédition. Toujours, dans le même laps de temps il a fait les corrections et acheminé ses suggestions pour améliorer le procès-verbal, l'ordre du jour ou tout autre document. Toujours, il s'est montré disponible pour répondre à toute question que je pouvais lui soumettre, de la plus insignifiante

à la plus cruciale. Chaque jour Jacques s'occupe du courrier, chaque jour il prend contact avec les professeurs qui téléphonent, ou avec les familles des professeurs dont le décès vient de survenir. À chaque fois ce travail est fait comme si c'était la première fois qu'il se présentait à lui, à chaque fois il y ajoute une touche personnelle pour l'interlocuteur. Je veux témoigner qu'en plus de tout ce qui est public, connu, vu, su, il y a chaque jour un travail considérable que peu de gens connaissent et que Jacques accomplit pour l'Association dans le quotidien. C'est ce travail que je désire mettre de l'avant aujourd'hui. Il est temps que cette implication soutenue et quotidienne, quasi cachée dans l'ombre, soit révélée à tous et mise en évidence.

L'homme de cœur est celui qui a choisi comme cause entre toutes, celle des professeurs retraités de l'Université de Montréal et qui a été à l'écoute de leurs besoins et a maintenu vivante leur contribution. D'une loyauté exemplaire, d'une constance inépuisable, et d'un dévouement indéfectible au travers des années, Jacques St-Pierre est devenu une source d'inspiration pour nous tous. Sur le plan personnel, l'amour et le dévouement qu'il porte à tous les membres de sa famille sont à l'origine de plusieurs de ses battements de cœur.

J'avoue humblement, qu'au fil de nos rencontres, Jacques est devenu pour moi, un modèle d'ainé. Comme d'autres qui souhaitent continuer à apporter à la société, j'ai observé sa façon de faire et ai constaté que oui, on peut tout à la fois se garder jeune, généreux et même sage, bref, vraiment en vie à 90 ans...

Gilles Rondeau

Hommage à un pionnier de la culture « digitale » à l'UdeM.

Avec son intelligence pénétrante, son empathie engageante, son panache et son nœud papillon (!), Jacques St-Pierre veille sur son université et surtout sur ses personnes depuis quelque soixante ans. Il est bien évidemment de ceux qui ont profondément imprimé sur le développement de l'Université de Montréal et ce, avec une constance exceptionnelle. Il est donc hautement approprié de souligner avec gratitude les grands apports de cet homme affable, attentionné et vif, alors qu'il quitte la présidence de l'APRUM et je suis honoré d'être associé à cet hommage qu'on lui rend.

Pendant mes années comme recteur, avec régularité, Jacques m'écrivait pour m'offrir ses conseils, émettre des réserves parfois, et toujours, m'encourager. « Grains de sagesse » offerts privément, généreusement, et que j'ai beaucoup appréciés. Chaque année aussi, à l'occasion de la réunion visant à remercier les professeurs prenant leur retraite, quand Jacques s'avancait pour inviter ses collègues à rejoindre l'APRUM et à participer à ses activités, nous étions tous à même d'apprécier l'élégance avec laquelle cet homme exprimait sa passion pour l'Université de Montréal et son immense attachement à son corps enseignant en particulier.

Nos affinités intellectuelles et institutionnelles ont des racines qui s'étendent toutefois bien au-delà de ces bons souvenirs. En effet, j'ai eu le privilège d'être l'un des successeurs de Jacques dans un poste de direction. Lequel? J'élaborerai un peu afin d'évoquer certaines contributions de Jacques parmi les plus durables.

En 1954, diplômé de la University of North Carolina à Chapel Hill, Jacques était le premier Québécois à obtenir un doctorat en statistique. Déjà, il avait cette prescience inouïe de l'importance des méthodes quantitatives et, fort de cette vision inspirée, il amènera admirablement l'Université de Montréal à développer son identité et son leadership dans ce pan des connaissances qui allait engendrer la révolution digitale que l'on connaît et qui allait pénétrer l'ensemble des disciplines.

Difficile d'imaginer l'Université de Montréal sans Département d'informatique et de recherche opé-

rationnelle ou sans Centre de calcul. Telle était cependant la réalité des années 60 et comme d'autres l'expliquent dans ces pages, Jacques St-Pierre aura été l'instigateur à point nommé du changement de paradigme.

Une autre entité associée aux méthodes quantitatives à l'UdeM doit beaucoup à Jacques St-Pierre.

Si l'Université de Montréal a connu des développements fulgurants en recherche pour avoir aujourd'hui un si grand impact, c'est en partie parce qu'elle a judicieusement créé différents centres de recherche. Là encore Jacques était aux fourneaux. Parmi ces centres, l'un des plus vieux est le Centre de Recherches Mathématiques, le CRM dont j'ai été fièrement le directeur de 1993 à 1999. Cet institut qui fêtera ses 50 ans en 2018 est aujourd'hui l'un des foyers mondiaux de la recherche en sciences mathématiques et nous fait grand honneur.

Dans les années 90, l'importance universelle des méthodes quantitatives se révélant avec beaucoup d'acuité, de nombreux pays ont réalisé que le modèle des instituts était optimal pour appuyer la recherche en sciences mathématiques. On a alors assisté à la création à travers le monde, de plusieurs de ces centres. Or, c'est au moins 20 ans plus tôt que Roger Gaudry, Maurice L'Abbé et Jacques St-Pierre jetaient les bases du CRM pour créer le prototype du modèle qui est aujourd'hui prévalent. On ne peut que s'émerveiller de la force visionnaire de ces fondateurs. Jacques St-Pierre aura été le premier directeur (intérimaire) du CRM entre 1969 et 1971; c'est à lui que l'on doit la mise en place des structures administratives qui ont si bien servi ce centre.

À l'évidence, l'on ne peut réduire les contributions de Jacques St-Pierre au domaine des méthodes quantitatives. Il aura cependant à cet égard considérablement transformé notre université et notre société. J'ai cette conviction que toute communauté doit développer de manière équilibrée les deux hémisphères de son cerveau collectif (artistique - scientifique). Dans cette optique, on peut être préoccupé par le présent déficit de participation à la formation scientifique et digitale. Nous avons donc encore besoin de vous Jacques; ainsi que de vos émules, puissent-ils être nombreux!

Avec mes remerciements bien sentis cher Jacques, au très grand humaniste que vous êtes.

Luc Vinet

Jacques, mon ami

La meilleure façon de rendre hommage à Jacques St-Pierre, ce serait bien sûr un long poème (sans alexandrins), comme l'est sa lettre mensuelle à l'APRUM. Innovateur étonnant y rimerait avec chercheur persistant, visionnaire allègre avec respect des collègues, perspicacité surprenante avec sagesse immanente...

J'ai connu Jacques au moment de ma recherche doctorale alors qu'il était directeur du tout nouveau Centre de statistique. Perdue dans une forêt de résultats hétérogènes découlant de l'observation expérimentale de 90 nourrissons, il fut pour moi un maître attentif et combien patient. « Vous pourriez utiliser une formule de régression multiple. » Il m'aurait parlé du Pentateuque que je n'aurais pas été plus étonnée !

C'est en tant que collègue que j'accompagnai ensuite Jacques, devenu président de la nouvelle association des professeurs de l'UdeM, alors qu'il lui fallait négocier la hausse des salaires avec Monseigneur Lussier. Une après-midi de discussion intense conduisit à une question de mathématique toute simple :

- "Monseigneur, combien pensez-vous qu'une paire de chaussures pour un enfant de 6 ans peut coûter aujourd'hui ?"

- "Je suppose 2, 3 dollars." Répondit le recteur.

Nous avons obtenu une augmentation.

Jacques, ami, nous accueillerons votre successeur chaleureusement, mais vous resterez pour toujours, notre président...

Thérèse Gouin-Décarie

Une place spéciale dans mon cœur

Il ne m'appartient pas de retracer ici les grandes lignes de la prestigieuse carrière académique de Jacques St-Pierre.

Je tiens, cependant, à témoigner, comme collègue et puis-je dire ami de Jacques, de mon estime à son endroit. Jacques est un être fidèle en amitié et qui a su entretenir tout au long de sa carrière et de sa présidence à l'APRUM, des liens personnels avec

ceux et celles qu'il côtoyait. Qui ne se souvient des « partys de Noël » organisés par Jacques avec la complicité de Céline.

Peu de gens ont une connaissance aussi précise que la sienne des professeurs et collègues qui ont marqué son université. Jacques respecte tous ceux et celles qui ont œuvré avec lui à divers titres, qu'il s'agisse de professeurs, de cadres, de professionnels ou d'employés de « soutien ». À leur tour, ces personnes le lui rendent bien. Jacques occupe une place spéciale dans leur cœur. Et c'est mon cas.

Michel Lespérance

Notre mémoire vivante

Pour moi qui suis de la même université depuis 1945, Jacques St-Pierre représente le partenaire exceptionnel, celui qui en plus d'une compétence évidente dans l'enseignement ne cesse d'incarner en tant que président de l'APRUM l'idéal d'une famille universitaire en devenir. Comme il peut être attentif et présent à nos joies comme à nos deuils.

À bien des égards il est notre trait d'union, comme notre mémoire vivante, il a la science des noms et des prénoms, connaît nos arrivées et nos départs, s'informe au besoin jusqu'à valoriser ceux et celles que nous pourrions oublier. Ceci est important à noter au moment où nos grandes institutions pèchent rarement par excès de gratitude et de reconnaissance.

Benoît Lacroix

Le professeur n'a pas changé

J'ai connu Jacques St-Pierre comme professeur et c'est au professeur que je veux d'abord rendre hommage. Ce n'était pas facile d'enseigner les statistiques à des étudiants en médecine turbulents qui se voyaient déjà des cliniciens infaillobles à une époque où l'on pouvait faire dire n'importe quoi aux protocoles de traitement et aux essais thérapeutiques. Jacques St-Pierre était alors reconnu comme un jeune professeur de qualité alliant la clarté de l'exposé à l'ordonnance classique et aussi le sens de l'humour à l'affabilité, ce qui lui permettait de surmonter les commentaires peu pertinents d'étudiants qui ne réalisaient pas l'importance des méthodes quantitatives.

C'était il y a 50 ans.

J'ai retrouvé Jacques St-Pierre à mon retour au rectorat de l'Université de Montréal lors de la création du Programme d'évaluation des unités d'enseignement et de recherche. Le recteur Cloutier l'avait alors chargé d'un programme parallèle qui portait sur l'évaluation des services et qui a amené une refonte et une responsabilisation des structures administratives de l'institution. Nous avons eu à cette époque des discussions fructueuses sur nos méthodes respectives d'évaluation et j'ai pu profiter de sa grande expérience. Le professeur que j'avais connu n'avait pas changé ou si peu. Le nœud papillon était toujours là, la démarche alerte, le regard candide, à la fois expressif et malicieux.

C'était il y a 25 ans.

Et aujourd'hui encore, on peut toujours dire : « Regardez-le : il n'a pas changé ! »

René Simard

Quel homme!

Jacques St-Pierre, grand spécialiste des statistiques et probabilités, comprend bien que « des événements rares peuvent se produire souvent ». Je donne ici deux événements peu probables qui se sont néanmoins produits. Dans les années 40 je fréquentais une partie de la petite ruelle entre les rues Henri-Julien et Drolet, partie qui allait de la rue Guizot jusqu'à l'église Saint-Vincent-Ferrier. Or dans ce même bout de ruelle Jacques St-Pierre avait joué dans les années 30. Aussi, beaucoup plus tard, à la fin des années 50, Jacques St-Pierre faisait acheter par l'Université son premier ordinateur, un LGP-30. En même temps, j'utilisais cet ordinateur dans un laboratoire industriel. Mais nos trajectoires ne se sont vraiment bien rencontrées que quand je suis devenu membre du Conseil de l'APRUM. Lors de longues conversations, nous avons appris que tous les deux nous avions une passion pour les sciences et en particulier pour les mathématiques, que tous les deux nous avions joué du cornet, que tous les deux nous avions étudié l'italien... Qui est cet homme que nous honorons aujourd'hui? Il y a certes un mystère qui l'entoure et qui ne nous permet pas de le comprendre complètement. Cet homme, qui sans avoir jamais utilisé un ordinateur, a mis sur pied à l'UdeM toute l'infrastructure numérique, que ce soit le Centre de calcul, le Département d'informatique et de recherche opérationnelle, et bien d'autres.

On peut faire une énumération de ses nombreuses initiatives

ayant mené à des réalisations importantes pour l'UdeM. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il a souvent joué un rôle déterminant dans des projets réalisés par l'UdeM et pour lesquels on n'a pas reconnu sa contribution ou qu'on ne l'a même pas vue. Je donnerai un seul exemple, exemple qui me concerne en tant que physicien : peu de personnes savent que le Laboratoire de physique nucléaire n'aurait pas vu le jour sans ses interventions et sa détermination. Sans lui, ce laboratoire aurait été créé à l'Université McGill. Il a été, plus souvent qu'à son tour, l'homme derrière les décisions importantes pour nous tous.

J'ai souvent eu du plaisir à l'entendre me raconter la petite histoire de l'UdeM, depuis sa fréquentation de la Faculté des sciences sur la rue St-Denis jusqu'à ses nombreuses activités de recherche avec les collègues de la Faculté de médecine.

Jacques St-Pierre, non seulement connaît intimement l'histoire de l'UdeM, mais il y a contribué de façon déterminante.

Dès le début de sa carrière universitaire, ce qui le faisait vivre c'était le contact avec les étudiants. Je me permets ici de citer partie d'un texte qu'il a produit : « Parmi mes activités professionnelles, j'ai tout particulièrement savouré les joies que m'ont procurées l'enseignement et l'encadrement des étudiantes et étudiants ».

On lui doit beaucoup. Jacques St-Pierre, homme dont la courtoisie n'échappe à personne, homme de grands talents, homme de grande intelligence, homme un peu mystérieux, mais quel homme.

Jean-Robert Derome

Hommage à un professeur exceptionnel

Au milieu des années 50, j'étais inscrite au B.A. pour adultes, offert par l'Université dans le cadre de son service de l'enseignement dirigé par M. Léon Lortie.

À l'hiver 1957, attirée par les cours de mathématiques, je me suis inscrite au cours de statistiques dont le professeur Jacques St-Pierre était titulaire. Quelle session stimulante, pour les quelque 25-30 étudiants que nous étions (pour la plupart des enseignants en exercice)!

Dès que M. St-Pierre apparaissait dans l'aile B du pavillon principal, le groupe s'empressait de prendre place... et c'était le début d'une soirée qui pouvait se prolonger jusqu'à ce que l'appariteur intervienne pour nettoyer les tableaux en prévision du lendemain!

Pédagogue hors-pair, inégalé à travers mes études de B.A. puis de B.Sc. en commerce aux HEC, M. St-Pierre savait livrer avec enthousiasme et rigueur scientifique la matière

au programme. Il avait le don de s'adapter aux attentes des enseignants et des étudiants en formation initiale dont j'étais.

Peu de temps après ces cours, quelle ne fut pas ma surprise, au hasard d'une rencontre, d'entendre cette offre inespérée de la part de M. St-Pierre : « J'ai demandé au secrétariat du Département de vous rejoindre; je vous offre le poste de secrétaire-technicienne dans le Centre de statistiques que je mets sur pied à l'intérieur du Département de mathématiques ». Ce fut le point de départ de ma carrière administrative de 33 ans à l'UdeM. Quels souvenirs!

Le professeur Jacques St-Pierre a inspiré la communauté universitaire à travers ses multiples implications et responsabilités au sein de notre institution. Quant à moi, dès mon arrivée en juin 1959, j'ai pu mesurer le privilège que constituait le fait de travailler avec M. Jacques St-Pierre. Toute mon amitié et ma reconnaissance.

Lucille Roy

Les collègues publient...

Ombres et lumières sur la fin de la vie de Patrick Vinay (éd. Médiaspaul) parle des « enjeux de la fin de la vie » d'un point de vue médical, en réfutant certaines croyances répandues — par exemple, celle voulant que la morphine finisse par tuer les mourants : il y a toujours une « dernière piqûre », mais ce n'est pas elle qui provoque la mort, précise-t-il. La position du docteur Vinay est claire : non à l'acharnement thérapeutique et à l'euthanasie, oui à tout ce qui peut assurer un plus grand confort aux malades en phase terminale. « Offrons des soins palliatifs de qualité à tous et nous verrons sûrement les demandes d'euthanasie disparaître largement » (p. 43). Je suppose que ces positions ne sont pas éloignées de celles que propose Guy Durand, dans *Une éthique à la jonction de l'humanisme et de la religion* (Fides). Il y est question d'une morale qui « part de la responsabilité confiée par Dieu à l'homme de découvrir les chemins d'humanisation », alors que, parmi les facteurs qui ébranlent « notre société dans ses convictions morales profondes », il y a justement « l'avortement et l'euthanasie » qui, sans être des problèmes nouveaux, « se posent de façon tout à fait nouvelle ». Un livre écrit, précise Durand, « à l'intention des pasteurs de l'Église catholique », mais aussi, plus largement, « des personnes qui s'interrogent sur les valeurs et l'orientation de leur vie ». L'auteur le présente comme « un livre de synthèse » puisant à sa longue expérience d'enseignant et de chercheur. Il en va de même du dernier livre de Jacques Grand'Maison, *Société laïque et christianisme* (Novalis). Auteur prolifique, on le sait, ce théologien qui est aussi sociologue n'a cessé de proposer des ponts entre les enjeux de la société québécoise moderne et l'Église millénaire. Et arrivé à ce qu'il nomme lui-même sa « dernière étape de vie » — mais c'est aussi le « sommet de [son] expérience de vie » —, il cherche encore à réconcilier les valeurs de la laïcité et de la religion, en regrettant de retrouver parfois « des éléments dans le discours laïque qui me rappellent ce qu'il y a de plus détestable dans mon héritage religieux ».

« Un ouvrage comme ça », écrit Grand'Maison, « tu ne peux pas l'écrire à 30 ans ». Les professeurs retraités seraient sans doute nombreux à partager cet avis, mais ils savent qu'en

même temps la synthèse rendue possible demeure toujours inachevée. À sa manière de poète, c'est ce qu'a admirablement exprimé François Hébert dans un recueil intitulé *Toute l'œuvre incomplète* (L'Hexagone). « Nous sommes dans un long long long poème » de cent « chants » de longueur très inégale, avec une numérotation fantaisiste qui intercale le chant 98 entre 68 et 70 et qui sème partout le doute sur la nature même de l'ouvrage : « poème picaresque/Ou théâtre ou roman » déclare le narrateur-poète-créateur qui reconnaît en fin de course que « Son œuvre est entièrement inachevée ». On ne s'étonnera pas de trouver à l'avant-dernier chant un salut à Gaston Miron : « Il sort de sa poche un harmonica./En joue. On est au ciel ou pas? Donc ça se peut/Qu'Miron y soit, mironton, mirontaine ». Car François Hébert vient aussi de publier un essai intitulé *Miron l'égarouillé* (Éditions Hurtubise). Si vous le lisez, vous découvrirez le sens de ce mot étrange : un « égarouillé », c'est « un exilé de l'amour et de la beauté » : Miron l'a inventé, Hébert a trouvé qu'il définissait bien le grand poète disparu.

Nous sommes très loin, avec *Le terrier de Philippe d'Harcourt et Jeanne de Tilly, seigneurs de Tilly-sur-Seulles, 1375-1415* (Publications du CRAHM, Caen), à la fois de la poésie de Miron et de la fantaisie de François Hébert. Ce texte ancien vient d'être édité et commenté par l'historienne Denise Angers, qui m'a expliqué que le **terrier** dont il est question ici était « un outil de gestion seigneuriale, où le seigneur décline ses droits et les devoirs de ses tenanciers ». Cet ouvrage de plus de 300 pages est un bel exemple de la rigueur et de la méthode nécessaires aux historiens qui, par l'analyse de tels documents anciens, peuvent reconstituer « une vision globale, à un moment donné et précis, de l'état d'un village, d'une paroisse, des gens qui l'habitaient, des liens qui les unissaient à leur seigneur, mais également entre eux ». En notre époque du « village global », on peut imaginer le nombre de telles monographies nécessaires à une bonne compréhension du monde...

P.-S. Il y a ceux qui écrivent des livres et ceux qui nous écrivent : des lettrés, tous. Combien de lettres Jacques St-Pierre a-t-il écrites aux retraités que nous sommes? Des milliers, sans doute, reflétant toutes le dynamisme et la franchise de leur auteur. Nous regretterons beaucoup sa prose fleurie, car ce scientifique est à sa manière un poète.

Jean Cléo Godin

INFORMATION

Courrier électronique : aprum@assoc.umontreal.ca; téléphone : (514) 343-7635

Équipe de rédaction : Jacques Boucher, Jean-Robert Derome, Jean Cléo Godin

Site Web de l'APRUM : <http://www.APRUM.UMontreal.CA>

Courrier : APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7

Infographie : Jean-Robert Derome

Note : les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec - Mai 2011